

**DEC211101DR06**

**Décision portant nomination de M. Adrien GAUDET aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR6174 intitulée Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologie (FEMTO-ST)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16/12/16 portant création et le renouvellement de l'unité UMR6174 intitulée Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologie (FEMTO-ST), dont le directeur est M. Laurent LARGER ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale MOY600 Délégation Centre-Est ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

M. Adrien GAUDET, Ingénieur d'études non CNRS, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR6174 intitulée Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologie (FEMTO-ST) à compter du 8 mars 2021.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 8 mars 2021

Pour le président - directeur général et par délégation,  
Le directeur d'unité  
Laurent LARGER



DEC201910INSHS

**Décision portant nomination de M. Vincent Chambarlhac aux fonctions de directeur par intérim et de M. Jean-Louis Tornatore aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°7366 intitulée « Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Sociétés, Sensibilités, Soins – LIR3S ».**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7366 intitulée « Centre Georges Chevrier : Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés » et nommant M. Jean-Louis Tornatore aux fonctions de directeur et M. Vincent Chambarlhac aux fonctions de directeur adjoint de cette unité ;

**Vu** la décision DEC200624INSHS en date du 7 juillet 2020 portant changement d'intitulé de l'unité mixte de recherche n°7366 intitulée « Centre Georges Chevrier : Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés » par « Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche "Sociétés, Sensibilités, Soins" – LIR3S », et ce à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020.

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** l'accord de la tutelle ;

**Vu** le compte-rendu du Conseil de laboratoire en date du 2 juillet 2020 ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

I. A la date du 31 août 2020, il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Louis Tornatore, en qualité de directeur et de M. Vincent Chambarlhac, en qualité de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7366 intitulée « Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Sociétés, Sensibilités, Soins – LIR3S ».

II. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, M. Vincent Chambarlhac, Maître de conférence à l'Université de Bourgogne, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 juillet 2021.

III. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, M. Jean-Louis Tornatore, Professeur des universités à l'Université de Bourgogne, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 juillet 2021.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 décembre 2020



Le président - directeur général  
Antoine Petit